



CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 6 octobre 2022

Convocation : le 29 septembre 2022

Le **JEUDI SIX OCTOBRE DEUX MIL VINGT DEUX**, les membres du conseil municipal se sont réunis à la Mairie à 20h30, sous la présidence de Jean-Michel DUBIEF.

Étaient présents :

AGOSTO Claude, BESNARD Jean-Philippe, BODA Roland, BRUNEAU Xavier, DUBIEF Jean-Michel, LEGRAND Stéphanie, LIBERT Benjamin, MARCHAND Virginie, ORSINI Bruno, RIDET Stéphane, SEILLE François, TOURISSEAU Cyrielle

Étaient excusés : CHATARD Christophe ; CLAVIER Gérard

Pouvoir : CHATARD Christophe à AGOSTO Claude ; CLAVIER Gérard à DUBIEF Jean-Michel

La majorité du conseil est représentée.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 SEPTEMBRE 2022

Le compte rendu du dernier conseil municipal est adopté à l'unanimité des présents.

POINT SUR LES TRAVAUX

○ **Hangar communal**

- Avancement du chantier

Monsieur le Maire fait un point sur l'avancement des travaux du hangar communal.

Il précise que les longrines ont été posées par l'entreprise TABARANGER. Ainsi Enedis est intervenu pour la mise sous tension du coffret. Le raccordement des panneaux photovoltaïques programmé les 10 et 11 octobre prochain. Avant sa mise en service, il reste à effectuer les travaux électriques prévus par Roy Energie ; le réseau des eaux pluviales puis finir la préparation avant coulage de la dalle.

○ **Travaux de voirie à Ensonville**

- Compte rendu de la réunion préparatoire de chantier

La société Livernais a programmé un début de chantier le lundi 24 octobre 2022.

Cependant après avoir reçu des nouvelles d'Enedis, il s'est avéré que l'entreprise qui doit effectuer les travaux de génie civil en vue de l'enfouissement de la ligne électrique moyenne tension ne peut intervenir avant le 15 novembre. Il est donc proposé de reporter les travaux d'aménagement de voirie en début d'année prochaine.

○ **Travaux réseau AEP – liaison entre Edeville et Ouarville**

- Compte rendu de la réunion préparatoire de chantier

Conformément à la réunion de démarrage de chantier, la société EXEAU TP débutera les travaux le lundi 24 octobre 2022 et ce pour une durée de 1 mois environ.

- Proposition de financement & retour suite à demande de subvention

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la proposition faite concernant le paiement des travaux de liaison du réseau d'eau entre Ouarville et Edeville par le biais d'un emprunt bancaire.

La banque des Territoires a effectué une offre pour un montant de 60 000 € au taux de 2.61 % (taux variable correspondant au taux du livret A + 0.61 %) sur 40 ans.

À l'unanimité, le conseil municipal valide la solution d'emprunt par la banque des territoires et autorise Monsieur le Maire à engager les démarches dans le cadre de la souscription de cet emprunt.

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe le conseil de la notification de subvention octroyée par le Conseil Départemental pour un montant de 30 000 €.

- **Boulangerie**

- Avancement des travaux

François SEILLE indique que les travaux de toiture par les Ets Le Clainche sont en cours. Aussi Monsieur le Maire précise que suite aux diagnostics obligatoires effectués pour la vente du fonds de commerce, il est ressorti quelques travaux de mise aux normes électriques à prévoir.

- Renouvellement du bail

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que le renouvellement du bail a été régularisé comme convenu le lundi 3 octobre. Il rappelle que celui-ci a été conclu entre la commune et M. Mme TUDOT-VAUDRON ; ce qui permet une garantie de paiement des loyers relatif au nouvel acquéreur du fonds de commerce pendant 3 ans.

AFFAIRES GENERALES

- **Réflexion sur les investissements 2023**

Monsieur le Maire propose de faire un point sur les éventuels investissements 2023 afin de déposer les demandes de subventions prochainement. Il est envisagé les postes suivants pour lesquels des études, des estimations, des devis sont en cours ou à solliciter :

- Aménagement du cimetière
- Vidéo protection
- Voirie : lieu à déterminer
- Éclairage public passage en LED : tranche 3
- Aménagement du nouveau cabinet médical
- Construction du restaurant
- Aménagement de la salle de conseil ; couloirs
- Salle des 4 Vents : acquisition piano de cuisine ; tables rondes ; renforcer l'éclairage extérieur et installer une prise extérieure pour food-truck.
- Église : toiture de la NEF
- Gouttières du local multi-associations
- Aménagement aux abords de l'école pour réduire la vitesse

- **SAEDEL – Bilan de l'année 2021 concernant le lotissement de la Plaine**

Monsieur le Maire présente le bilan de l'année 2021 concernant la concession d'aménagement du futur lotissement. Les membres du conseil municipal, à l'unanimité des présents émettent un avis favorable à l'ensemble des documents.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le permis d'aménager a été validé et que la maison de M. et Mme De Sainte Maresville a été libérée.

○ **Désaffectation des locaux scolaires**

Monsieur le Maire rappelle qu'il convenait de demander l'avis aux services compétents pour obtenir la désaffectation des locaux scolaires. Ayant reçu les avis favorables de la Préfecture et de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale d'Eure et Loir, Monsieur le Maire propose de statuer sur ce point. Ainsi Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la désaffectation des anciens locaux scolaires situés à l'arrière de la mairie rue de la République à Ouarville.

○ **Assainissement collectif**

- Proposition pour mission de contrôle en cas de vente

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre d'une vente immobilière, la commune ne demande aucun contrôle règlementaire des branchements au réseau d'assainissement collectif.

Ainsi il indique à l'assemblée qu'Eure et Loir Ingénierie propose dans le cadre de ses missions la réalisation de ces contrôles en lieu et place de la commune compétente. Monsieur le Maire fait lecture de la convention proposée par Eli. Il précise que toute intervention sera facturée 174.00 €TTC puis en en cas de contre visite 71.20 €TTC. La durée de la convention est de 4 ans maximum.

Après échanges, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

- La mise en place d'un contrôle des branchements au réseau d'assainissement collectif en cas de transaction immobilière ;
- La validation de cette convention avec Eure-et-Loir Ingénierie autorisant Monsieur le Maire à signer ladite convention ;

- Devis d'acquisition de postes de relevages

Bruno ORSINI propose de valider un devis par la société RTO d'un montant de 19 953.70 €HT soit 23 944.44€TTC pour l'acquisition de 5 postes complets d'assainissement collectif. Après échanges, le devis est validé à l'unanimité.

Monsieur le Maire précise que compte tenu du coût d'acquisition du matériel, il serait peut-être à envisager la révision de la taxe raccordement demandée dans le cas d'un nouveau branchement. Pour rappel, elle est actuellement facturée 4500.00 € soit presque 300 € moins cher que le prix unitaire d'un ensemble facturé à la commune.

○ **Facturation pour travaux de nettoyage**

Monsieur le Maire indique que les services techniques sont intervenus pour le nettoyage de la voirie et des caniveaux suite à des travaux réalisés chez un administré. Il est proposé de refacturer cette prestation à l'administré. Après échanges, le Conseil Municipal valide cette proposition. Ainsi l'administré sera facturé 300 €.

○ **Local multi-associations**

Un devis est soumis à l'assemblée pour le remplacement du chauffe-eau du local multi-associations par la société BRIERRE pour un montant de 1 768.00 €HT soit 2 121.60 €TTC. Après échanges, compte tenu que les sanitaires (douches) ne sont pas utilisés, la dépense parait élevée pour son utilité réelle. Il serait opportun de se diriger sur un chauffe-eau soit instantané ou un chauffe-eau plus adapté à l'usage actuel.

○ **Mairie**

Un devis est présenté pour la fourniture et pose de films anti UV sur les fenêtres de la pièce dédiée aux archives. Deux offres nous ont été faites :

Devis de Casapub Travaux 280 €HT soit 336 €TTC

Devis de Chartres Enseignes 428.80 €HT soit 514.56 €TTC

A l'unanimité, il validé le devis de la société CASAPUB.

INFORMATIONS DIVERSES

○ **Restaurant**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le dossier de consultation des entreprises est finalisé par l'architecte et sera prochainement prêt à être publié.

Il présente également le tableau récapitulatif des besoins en électricité soit une puissance à souscrire de 90KV_a (voir détail). Ainsi il précise que la pose d'un nouveau transformateur sera nécessaire pour alimenter cette nouvelle zone.

DESIGNATION	PUISS. KW
CVC	12
CUISINE	47
BORNES DE RECHARGES	29
ELECTRICITE	8
WC ROUTIERS	7
TOTAL	103
FOISONNEMENT DE 0.8	82

○ **Cabinet médical**

Monsieur le Maire précise que le dossier de permis de construire en cours de constitution. Il indique à l'assemblée que l'architecte souhaiterait avoir un relevé topographique précis par un géomètre. Une demande de devis est en cours.

○ **Personnel**

- Remplacement de Virginie

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la réception de 8 candidatures. Les entretiens avec les candidates sont prévus le mardi 11 octobre accompagné de Cyrielle TOURISSEAU et de François SEILLE.

- Avis de départ à la retraite par Marc au 1^{er} avril 2023

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de départ à la retraite de Marc CHAPISEAU pour le 1^{er} avril 2023.

○ **Cérémonie du 11 novembre**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la cérémonie du 11 novembre prochaine et suggère la reconduction du programme habituel, soit :

- Rassemblement à 10h30 devant la mairie pour formation du cortège
- Dépôt de gerbes au Monument aux Morts et minute de silence
- Visite au monument aux Morts de 1870
- Retour à la Mairie pour dispersion du cortège
- Vin d'honneur en salle des 4 Vents

- **Repas des aînés**

Il est proposé de changer exceptionnellement la date du repas au dimanche 13 novembre 2022 en lieu et place du 20 novembre compte tenu de l'indisponibilité du traiteur le 20 novembre. Les choix de l'animateur et du menu seront décidés en CCAS prochainement.

- **Spectacle de Noël**

Claude AGOSTO indique avoir trouvé un spectacle de Noël pour les enfants de l'école. Il s'agit d'un animateur de la Région ; et précise que c'est un spectacle de magie. Le coût de sa prestation s'élève à 700€. Sa représentation prévoit également la mise en scène de l'arrivée du Père Noël. La date est arrêtée au mardi 13 décembre à 20h00 à la salle des fêtes.

QUESTIONS DIVERSES

Claude AGOSTO indique à l'assemblée avoir été sollicité par la troupe de théâtre de Sours voulant faire une représentation à Ouarville. Une date est envisagée en décembre 2022.

Par ailleurs, un chanteur interprétant Eddy Mitchell souhaiterait proposer un concert à Ouarville en avril 2023.

François SEILLE demande si le bric à brac est renouvelé pour 2023 et s'il est possible de diffuser la date du 10 septembre 2023 aux participants de cette année. Compte tenu du bilan positif, celui-ci est validé l'an prochain.

Jean-Philippe BESNARD signale que le mobilier urbain derrière l'église est vieillissant. De plus il indique que les arbres de la carrière nécessiteraient un entretien.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 23h05

Prochains conseils municipaux les mardi 15 novembre 2022 et jeudi 15 décembre 2022.